

LES ECHOS DE L'UFAR

SOMMAIRE :

- EDITORIAL PAGE 1 . RÉPONSE BERNARD LAPORTE PAGE 3,4 & 5
- QUESTIONNAIRE UFAR PAGE 2 . RÉPONSE FLORIAN GRILL PAGE 6,7 & 8

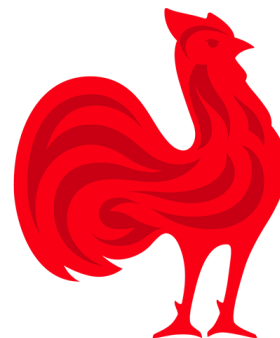
UFAR
RUGBY DE FRANCE



Editorial

Alain-Hugues DAVID, PRÉSIDENT

PAROLE AUX CANDIDATS !!!



FFR

En cette période électorale, l'UFAR a souhaité interroger les deux candidats à la Présidence de la FFR sur leur vision de notre association et du rugby loisir avec placage adapté en général. Nous avons élaboré un questionnaire dont vous trouverez la copie en page 2 et transmis par nos soins à Messieurs Bernard LAPORTE et Florian GRILL .

Nous les remercions de nous avoir répondu dans le délai que nous avons défini et vous trouverez dans les pages qui suivent la fidèle reproduction de leur courrier respectif. Le contenu vous éclairera sur les visions de chacun au sujet de la pratique spécifique de notre rugby loisir avec placage adapté.



Bernard LAPORTE, Pdt FFR



Florian GRILL, Pdt Ligue dF



LES ECHOS DE L'UFAR

Questionnaire UFAR

Paris, le 24 juillet 2020

Mr (prénom & nom du candidat),

Vous êtes candidat à la Présidence de la Fédération Française de Rugby lors des prochaines élections qui se dérouleront le 3 octobre 2020.

En tant que dirigeants de l'UFAR (Union Française des Anciens du Rugby), nous vous remercions de répondre à ces quelques questions, qui vous permettront de nous faire partager votre projet sur notre pratique, le Rugby Loisir avec Placage adapté.

- Quelle est votre opinion sur l'UFAR ?
- Quelle place souhaitez-vous donner à l'association UFAR au sein de la grande famille du Rugby?
- Quelle est votre vision du Rugby Loisir avec placage adapté, à ce jour ?
- Pouvez-vous nous donner les grandes lignes de votre projet pour le Rugby Loisir avec placage adapté ?
- Dans la plupart des Ligues FFR, le Rugby Loisir avec placage adapté et l'UFAR souffrent de l'absence d'une Commission Loisir digne de ce nom. Avez-vous l'intention d'appuyer la mise en place opérationnelle de ces Commissions dans l'ensemble des Ligues ?
- Par expérience, nous savons qu'un nombre non négligeable de joueurs évoluant en Rugby Loisir ne sont pas licenciés FFR, malgré le travail de l'UFAR sur le sujet. Quelles mesures comptez-vous prendre pour remédier à cette problématique qui engage la sécurité des joueurs et la responsabilité de leurs dirigeants ?
- Depuis la suppression des LCA, l'arbitrage des rencontres Loisir avec placage adapté est un problème majeur et récurrent. Nous savons pertinemment qu'il n'y a pas assez d'arbitres et que notre forme de jeu n'est pas prioritaire. L'UFAR a fait des propositions, pour l'instant, sans résultat. Que proposez-vous pour sortir de cette situation ?
- Ne pensez-vous pas que le Rugby Loisir avec placage adapté est un vecteur de communication positive pour le Rugby et qu'il pourrait être porteur de recrutement de nouveaux licenciés ?

Monsieur (prénom & nom du candidat), l'UFAR vous remercie par avance de nous retourner vos réponses avant le 31 août et vous souhaite le meilleur pour cette élection.

Alain-Hugues DAVID, Président de l'UFAR.

LES ECHOS DE L'UFAR



Monsieur Alain-Hugues DAVID

Président de l'UFAR

Paris, le 28 août 2020

Monsieur le Président,

Sachez en premier lieu que j'apprécie grandement que vous soyez aussi partie-prenante dans les activités fédérales. Votre réseau associatif, régulièrement affilié, est une grande chance pour notre Fédération. L'expérience de ma Présidence, me démontre au quotidien que l'investissement bénévole est une valeur cardinale qui fonde notre mouvement. Permettez-moi ainsi, de vous remercier pour la collaboration active depuis votre arrivée à la tête de l'UFAR.

Nous sommes un sport de tradition et il est terriblement important que nous puissions adapter en permanence notre jeu afin qu'il accueille les plus jeunes comme les plus anciens. Notre Rugby est une vertu qui doit concerner le plus grand nombre. Je sais que vous avez tout comme moi, cette préoccupation quotidienne.

Je réponds donc avec grand plaisir à vos questions, en vous proposant également un rendez-vous prochain. Ce qui nous permettrait d'aller plus avant dans les thèmes que nous pourrions développer ensemble, demain.

La FFR, sous ma Présidence, a démontré non seulement, je le crois, sa volonté de reconnaître votre réseau mais d'exprimer par des actes concrets, la considération légitime que nous avons à votre égard.

En effet les relations productives que vous avez pu avoir par l'intermédiaire de mon Secrétaire Général ont pu se traduire par des avancées notables pour votre structure et pour le développement du Rugby Loisir. Le « loisir » est en net progrès au sein des effectifs de la Fédération et cela lui confère une dimension, tout particulièrement stratégique. Développer avec vous, ce Rugby, c'est tout simplement contribuer à l'épanouissement de notre Sport.

L'organisation des clubs UFAR en Ligue, la généralisation des licences (même si ce point peut-être encore être largement amélioré), l'assouplissement des contrôles médicaux avant 45 ans, votre intégration en qualité de Président, au sein de la nouvelle commission Rugby Loisir et enfin les travaux en cours notamment sur l'arbitrage... sont autant de dossiers qui démontrent que notre collaboration ne doit cesser de se renforcer.

Votre développement est l'intérêt-même de la Fédération. La continuité de la pratique des anciens qui incarnent l'histoire de notre sport est primordiale.

La valeur de la Transmission est fondamentale pour le Rugby. C'est pour cela, que je souhaite également inviter l'UFAR lors des Comités Directeurs qui traiteront du sujet de la pratique Loisir et l'associer à la création de la commission « Objectif + 100 000 » que nous allons mettre en oeuvre dès les premières semaines du mandat prochain.

LES ECHOS DE L'UFAR

En ce qui concerne le rugby loisir et la notion de placage adapté, ma vision est très simple. Elle correspond au cahier des charges, donné par le Secrétaire Général aux services concernés afin d'aboutir à des propositions qui seront mise en place dès la rentrée, après avoir concerté la commission Rugby Loisir début septembre. Réunions pour lesquelles, vous serez bien évidemment un acteur de choix et déterminant.

Ces évolutions concernent les formes de jeu à 5,7,10 et 15 et la notion de placage adapté. Tout ceci afin de respecter l'essence-même de notre sport en cohérence avec le combat que nous menons, pour préserver la sécurité des joueurs, avec la DTN et la Commission Médicale.

Le placage adapté ayant pour base la prise à la ceinture, avec des variantes pouvant aller jusqu'à la possibilité pour les joueurs les âgés à un toucher simple.

La philosophie étant comme dans toutes les actions que nous menons depuis 4 ans de faciliter la pratique du plus grand nombre et ainsi leur faire découvrir les joies de notre sport. Comme vous le défendez depuis longtemps, j'ai l'intime conviction, qu'en développant le plaisir du jeu et la facilité d'accès à notre pratique, nous pourrions amener plus de monde encore au Rugby. C'est un axe prioritaire, non seulement de communication, mais surtout de notre projet de performance sportive.

J'ai demandé à la DTN de renforcer le travail collaboratif avec vous pour qu'au sein de cette future grande commission, nous puissions encore aller au-delà des travaux actuels et ainsi conforter le développement du Rugby Loisir et ainsi intéresser de nouvelles strates de notre population à la dynamique de Club.

Je souhaite enfin, que nous le définissions comme étant un objectif éligible pour la prochaine campagne ANS dont la FFR aura la charge.

Par ailleurs, je tiens à souligner, que la DNA a travaillé sur l'accompagnement que nous souhaitons vous apporter sur la question de l'arbitrage. Ainsi, nous allons pouvoir dès le début de la saison vous proposer un certificat de capacité à arbitrer que tout un chacun pourra obtenir en passant simplement un questionnaire de 20 questions via le site FFR. C'est un dispositif inédit qui sera validé par le Comité Directeur du 04/09 prochain.

Toutes ses nouvelles mesures seront relayées au niveau des ligues par les commissions régionales, le Secrétaire Général a déjà sensibilisé ses homologues régionaux sur cette approche. Il est fondamental que les Ligues intègrent pleinement dans leur Projet d'Orientations Stratégiques cet axe de développement.

Pour conclure, il me semble évident que vous devez jouer un rôle majeur dans les événements qui entoureront la prochaine Coupe du monde en France, en 2023.

De nombreuses équipes ou groupe d'anciens joueurs du monde entier vont venir en France pour assister à cette immense fête du Rugby.

Qui, mieux que vous pourra leur proposer une rencontre, un moment de convivialité, un échange ? Une relation étroite avec le Comité d'Organisation et les Comités Locaux de Coordination doit s'installer pour élaborer ces grands moments de partage et de promotion du Rugby Français. J'en suis le garant.

LES ECHOS DE L'UFAR

J'espère sincèrement, bien que succinctement, avoir répondu à l'ensemble de vos interrogations. Je reste bien entendu, à votre disposition pour en débattre plus avant, par le biais d'une visioconférence ou d'une rencontre physique.

Nous vivons une étrange période. Et plus que jamais, le Rugby doit être solidaire et combattif en mobilisant toutes ses forces et ses énergies...positives !

Merci encore pour votre action déterminée et efficace.

Dans l'attente de ce prochain contact, je vous prie de recevoir Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations sportives.



Bernard LAPORTE

LES ECHOS DE L'UFAR



Paris, le 24 juillet 2020

Mr Florian GRILL,

Vous êtes candidat à la Présidence de la Fédération Française de Rugby lors des prochaines élections qui se dérouleront le 3 octobre 2020.

En tant que dirigeants de l'UFAR (Union Française des Anciens du Rugby), nous vous remercions de répondre à ces quelques questions, qui vous permettront de nous faire partager votre projet sur notre pratique, le Rugby Loisir avec Placage adapté.

- **Quelle est votre opinion sur l'UFAR ?**

REPONSE FG : Bien entendu elle est très positive ! L'UFAR est affiliée à la FFR et de ce fait nous la considérons comme un partenaire à part entière. L'UFAR est un acteur majeur du Rugby Loisir avec une présence dans les territoires qui doit et peut soutenir la FFR.

- **Quelle place souhaitez-vous donner à l'association UFAR au sein de la grande famille du Rugby ?**

REPONSE FG : Nous constatons que bon nombre d'équipes Loisir ne sont pas affiliées à la FFR, elles se débrouillent comme elles peuvent, s'assurent souvent chez des assureurs privés ou encore sont affiliées dans d'autres fédérations affinitaires. La FFR doit s'occuper en priorité des équipes Loisir des clubs et les engager à en créer quand elles n'en ont pas. L'UFAR est la structure parfaite pour accueillir les équipes qui ne veulent pas intégrer un club. Nous devons travailler en synergie et bâtir des projets en commun. Cette organisation a été mise en place en Ile de France où l'UFAR fait partie intégrante de l'équipe Rugby Loisir de la Ligue. Le travail en commun paie et il est gagnant-gagnant. La progression des licences Loisir est de + 30% pour la saison 19/20 en dépit de la crise sanitaire et l'UFAR a joué pleinement son rôle dans ce succès.

- **Quelle est votre vision du Rugby Loisir avec placage adapté, à ce jour ?**

REPONSE FG : L'équipe fédérale actuelle a décidé de rebaptiser la « licence loisir » en « licence loisir avec plaquage » et la « licence nouvelles pratiques » en « licence loisir sans plaquage » et de faire cohabiter l'ensemble dans une commission fédérale rugby loisir. Nous pensons d'une part que ces nouvelles appellations n'apportent aucune valeur ajoutée et d'autre part qu'il ne faut pas mélanger le rugby à 5 avec le XV Loisir. Il s'agit de deux pratiques différentes avec des profils et des attentes de la part des pratiquant(e)s qui ne sont pas les mêmes.

Nous mettrons donc en place deux commissions fédérales distinctes : l'une pour le 5 et l'autre pour le XV Loisir.

LES ECHOS DE L'UFAR

- **Pouvez-vous nous donner les grandes lignes de votre projet pour le Rugby Loisir avec placage adapté ?**

REPONSE FG : Il est important de dire que la FFR a pour obligation de s'occuper de tous les « rugby ». Le principe est de répondre à la demande !

Nous devons nous adapter aux évolutions sociétales et répondre aux attentes des pratiquants. L'actuelle gouvernance de la FFR n'a pas beaucoup bougé ces 4 dernières années en dépit de demandes répétées, notamment de la commission Rugby Loisir d'Ile de France. Avec un vrai investissement de la FFR on pourrait espérer une vraie dynamique partout en France, à l'image de celle enclenchée en Ile de France.

Aujourd'hui, il y a pour nous, deux demandes en matière de rugby loisir :

Des joueurs et joueuses qui souhaitent une pratique libre, avec peu de contraintes mais dans un cadre organisé et structuré avec des animations, des échanges et de la communication.

Des joueurs et joueuses qui souhaitent à contrario une pratique plus structurée, avec un calendrier, des règles adaptées et une classification des équipes. La FFSE a par exemple récupéré bon nombre de d'équipes FFR qui ne trouvaient plus leur compte au sein de la FFR. Il faudra donc créer une offre qui réponde à ces deux demandes.

Par contre il faudra veiller à ce que ce type de pratique ne viennent pas s'opposer à la pratique compétitions au sein des clubs de série que nous souhaitons renforcer.

- **Dans la plupart des Ligues FFR, le Rugby Loisir avec placage adapté et l'UFAR souffrent de l'absence d'une Commission Loisir digne de ce nom.**

REPONSE FG : Pour que les équipes jouent, rejoignent ou reviennent au sein de la FFR il faut s'occuper d'elles et leur proposer une organisation et des projets comme nous l'avons fait en Ile de France. Comme je l'indiquais précédemment, nous mettrons en place une « Commission fédérale XV Loisir » qui définira le cadre de fonctionnement de cette pratique. Elle réunira les personnes compétentes représentatives de chaque territoire et l'UFAR en fera partie. Nous proposerons entre autres la création d'une journée fédérale nationale Loisir à XV dont les modalités seront débattues au sein de cette commission.

- **Avez-vous l'intention d'appuyer la mise en place opérationnelle de ces Commissions dans l'ensemble des Ligues ?**

REPONSE FG : Aujourd'hui dans la plupart des Ligues il y a certes dans l'organigramme une commission Loisir mais dans la réalité, il n'y a pas grand-chose de fait.

Oui, au-delà de la commission fédérale qui impulsera la stratégie fédérale, chaque Ligue devra mettre en place et faire vivre une commission régionale dédiée ou l'UFAR sera partie prenante. Nous irons si nécessaire sur place auprès des ligues pour les aider à mettre en place cette stratégie en tenant compte des spécificités de chaque territoire.

Par expérience, nous savons qu'un nombre non négligeable de joueurs évoluant en Rugby Loisir ne sont pas licenciés FFR, malgré le travail de l'UFAR sur le sujet.

- **Quelles mesures comptez-vous prendre pour remédier à cette problématique qui engage la sécurité des joueurs et la responsabilité de leurs dirigeants ?**

LES ECHOS DE L'UFAR

L'assurance FFR apporte des garanties bien supérieures à celles des autres fédérations affiliées mais on n'en fait pas la promotion. Il est de notre devoir de le faire savoir. Ensuite, comme je l'indiquais précédemment, il faut tout simplement travailler, porter une organisation et des projets. Si nous créons une offre attrayante des équipes vont nous rejoindre.

Depuis la suppression des LCA, l'arbitrage des rencontres Loisir avec placage adapté est un problème majeur et récurrent. Nous savons pertinemment qu'il n'y a pas assez d'arbitres et que notre forme de jeu n'est pas prioritaire. L'UFAR a fait des propositions, pour l'instant, sans résultat.

- **Que proposez-vous pour sortir de cette situation ?**

REPONSE FG : Vous faites bien de poser cette question car c'est un sujet important. La FFR n'a rien prévu et les matchs sont souvent arbitrés par des joueurs volontaires sans aucun cadre légal et c'est vraiment très grave. En matière d'arbitrage loisir nous mettrons en place une licence LCA Loisir avec une formation spécifique au sein des Liges et la proposition de l'UFAR est un évidence. Par ailleurs, nous autoriserons les arbitres atteints par la limite d'âge et sous réserve d'un examen médical annuel de pouvoir continuer à arbitrer en Loisir. L'ensemble de ces mesures seront mises en oeuvre en collaboration avec la DNA

- **Ne pensez-vous pas que le Rugby Loisir avec placage adapté est un vecteur de communication positive pour le Rugby et qu'il pourrait être porteur de recrutement de nouveaux licenciés ?**

REPONSE FG : Oui bien entendu ! Tout ce qui peut faire parler du rugby et le faire connaître dans la société est bon à prendre ! Dans les équipes Loisir, beaucoup de joueuses et joueurs sont des primo pratiquants qui découvrent le rugby sur le tard ! Le Loisir peut aider à recruter de nouveaux licenciés et apporter également de la diversité qui est un plus pour les clubs. Nous évaluons qu'entre 12000 et 15000 joueurs et joueuses Loisir peuvent venir, revenir au sein de la FFR si nous nous en donnons les moyens et c'est bien cela que nous voulons faire avec l'UFAR à nos côtés !

Monsieur Florian GRILL, l'UFAR vous remercie par avance de nous retourner vos réponses avant le 31 août et vous souhaite le meilleur pour cette élection.

Alain-Hugues DAVID, Président de l'UFAR